Q2

UCLouvain

6.00 crédits

lcrim2108 2021

45.0 h + 15.0 h

Criminologie et psychiatrie

Enseignants	Masson Antoine ;				
Langue d'enseignement	Français				
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve				
Thèmes abordés	Les formes historiques de la psychiatrie et du mode de construction des catégories psychopathologiques : maladies, syndromes, troubles, personnalités pathologiques, etc Description de la nosographie psychiatrique classique et des classifications actuelles. Discussion des problèmes de diagnostic, pronostic, traitement. Introduire à la question des relations entre la psychopathologie, les actes pathologiques, la commission d'infraction, délits ou de crimes, ainsi qu'aux possibilité d'intervention des différents acteurs (psychiatre, éducateur, justice). Poser le problème de l'expertise mentale au sein de l'administration de la justice, en explorer les modalités et introduire à une compréhension des différents discours et de leur prise dans les enjeux institutionnels. Connaissance du cadre légal de la pratique psychiatrique et des modalités de traitement non volontaire (internement et collocation). Apprendre à se poser la question du statut de la maladie mentale et du malade mental, et des implications légitimes du fait de la présence de troubles, syndromes ou organisation de personnalité. Situer ces enjeux de manière critique dans le cadre de l'évolution de la psychiatrie contemporaine.				
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : En termes de connaissances, l'étudiant devra être capable de : • Se repérer dans les différents discours et écrits proposés par la psychiatrie dans ses différents courants • Appréhender les principes de relatifs à la psychopathologie, aux grands syndromes psychiatriques ainsi qu'aux diverses conceptions de la psychiatrie contemporaine, • Appréhender de manière critique les apports de la psychiatrie à la criminologie, la place de l'expertise psychiatrique et des mesures de contraintes ou de défense sociale En termes de compétences, l'étudiant devra être capable de : • poser les bases d'un dialogue entre les discours médicaux et juridiques, dans le respect des différences épistémologiques, • produire une analyse des interrelations et des demandes réciproques entre psychiatrie et système pénal.				
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	L'évaluation se basera à la fois sur le travail durant le quadrimestre et sur un examen écrit. • Brèves notes de lecture et questions sur les textes transmis en cours d'année (¼ de la note) • Évaluation des travaux dirigés, en groupe de 3 ou 4 étudiants (¼ de la note) • Examen écrit (½ de la note)				
Contenu	 Chap. I : naissance de la médecine des maladies mentales (aliénisme), théorie de la monomanie et de la dégénérescence, et les enjeux médico-légaux durant le 19ième siècle Chap. 2 : L'ère nosographique de Kraepelin et sa déconstruction par les nouvelles approches cliniques au début du 20ième Siècle : Janet, Freud, Bleuler et Henri Ey Chap. 3 : nouvelles orientation de la psychiatrie contemporaine : réformes de la psychiatrie, notion de rétablissement, classifications internationales, associations d'usagers, etc Chap. 4 : grands tableaux psychopathologiques, avec les aspects médico-légaux Schizophrénie et autres troubles psychotiques Personnalités pathologiques, en particulier le problème de la psychopathie et de l'antisocialité Les violences sexuelles, perversions et failles narcissiques Les troubles de l'humeur Les dépendances et consommations de drogues Chap. 5 : Questions contemporaines sur les formes d'expertises psychiatriques dans le champ pénal Chap. 6 : Soins psychiatriques sous contrainte et défense sociale Chap. 7 : Soins psychiatriques en milieu pénitentiaire rappel des différentes modalités épistémologiques (objectives et subjectives) de la psychiatrie ; la notion de pulsion comme dimension anthropologique de l'énergie vitale, de l'agressivité et de la violence ; 				

Université catholique de Louvain - Criminologie et psychiatrie - cours-2021-lcrim2108

	 la notion de loi psychique et de socialisation des pulsions; les troubles psychiatriques de la sexualité et la question spécifiques des perversions; les troubles de la personnalité et la question de la psychopathie ou personnalité antisociale; les assuétudes et les différentes stratégies de leur traitement; la place, la fonction et le discours de l'expertise psychiatrique dans le cadre des procédures de justice; les traitements psychiatriques sous contraintes.
Ressources en ligne	Notes et slides mis sur Moodle Portefeuille de lecture, transmis via Moodle, constitué de quelques articles représentatifs des différents enjeux
Faculté ou entité en charge:	ECRI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)						
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage		
Master [120] en criminologie	CRIM2M	6		٩		